

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE**

REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS CONSEIL COMMUNAUTAIRE Séance du 16 septembre 2025 à 18h00 à Buis-les-Baronnies

Le Conseil communautaire, convoqué le 10 septembre 2025 par le Président, M. Thierry DAYRE, s'est réuni en session ordinaire dans la salle des fêtes La Palun à Buis-les-Baronnies.

Secrétaire de séance : Monsieur Alain GRIOL

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 96

Nombre de voix délibératives : 70

Etaient présents : 57 (dont 6 suppléants)

DAYRE Thierry, GREGOIRE Michel, BAS Claude, NICOLAS Alain, RICHARD Eric, BERNARD Sébastien, MONPEYSEN Jean-Jacques, RUYSSCHAERT Christelle, ROCHAS Pascale, SALIN Olivier, LAGET Jean-Michel, DECONINCK Stéphane, MACIPE Nadia, ARMAND Marie-Noëlle, BALDUCHI Monique, BARBANSON Fabienne, FLOQUET Marie, BOTTINI Monique, CAHN Philippe, CARRERE Christian, CHARRASSE Daniel, CIRER-METHEL Pascal, CLEMENT Augustin, COMBES Pierre, CONIL Denis, DONZE André, DUPOUX Sébastien, ESTEVE Lionel, FERNANDES José, FRACHINOUS Alain, GAUTHIER Eliane, GREGOIRE Jean-Luc, GRONCHI Yoann, HAIM Juliette, LABROT Alain, LANTHEAUME Pascal, LEDESERT Philippe, LOUPIAS Aurélie, LYOBARD Eric, MONGE Alain, NICOLAS Jean-Louis, NIVON Jacques, PENIGAUT Alexandre, PILOZ Odile, QUARLIN Mireille, ROUSSIN Christine, SOMAGLINO Claude, TEULADE Christian, THIRIOT Christian, TREMORI Michel, VIARSAC Roger, CHAPPON Gérard (suppléant), GRIOL Alain (suppléant),, PERNET Jean-Luc (suppléant), ROSIER Sandrine (suppléante), VINCENT Michel (suppléant), BOULET Alain (suppléant)

Etaient absents ou excusés : 32

ACHAT Ginès, BOMPARD Jérôme, BONTOUX Géraud, BREDY Muriel, CHAREYRE Laurent, CHAUDET Laurence, CHAUVET Véronique, CLEMENT Rémy, CORNILLAC Christian, DUC Brigitte, FAREL Annelise, FEUILLAS Annie, FOUGERAS Lionel, GARNERO Sylvie, GIELLY Patricia, GILLET Didier, GIREN Didier, GRAS Jean-Claude, GROSS François, HAMARD Marc, LAFFITTE Didier, MATHIEU André, MORIN Gilbert, PELACUER Jean-Marc, PEZ Gérard, POUYET Stéphanie, PUSTOCH Alan, RAVOUX Gilles, ROUSTAN Sébastien, ROUX Serge, TEISSEYRE Isabelle, TRUPHEMUS Gérard

Excusés ayant donné procuration : 13

PEYRON Roland donne procuration à RUYSSCHAERT Christelle, GARCIA Jean donne procuration à LAGET Jean-Michel, AMOURDEDIEU Aurore donne procuration à LANTHEAUME Pascal, BERGER-SABATIER Martine donne procuration à BOTTINI Monique, BOMPARD Marc donne procuration à BALDUCHI Monique, BOREL Sylvie donne procuration à SALIN Olivier, BOUNIN Florence donne procuration à CARRERE Christian, CHAMBON Claude donne procuration à PENIGAUT Alexandre, LAURENT Marie-Christine donne procuration à DAYRE Thierry, MONIER Marie-Pierre donne procuration à SOMAGLINO Claude, ROUSSELLE Didier donne procuration à MONPEYSEN Jean-Jacques, TACUSSEL Odile donne procuration à NICOLAS Alain, TATONI Thierry donne procuration à GREGOIRE Jean-Luc

Adm. Générale - Finances & Marché Publics - Ressources Humaines - Communication - Mutualisation

Rapporteur : Nadia MACIPE

Finances

132-2025 Budget Principal – Décision modificative n°2

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 1612-11 du CGCT ;

Vu la délibération n° 073-2024 du 9 avril 2024 portant ouverture des autorisations de programme / crédits de paiement du Budget Principal ;

Vu la délibération n° 046-2025 du 8 avril 2025 portant adoption du Budget primitif 2025 du Budget Principal ;

Vu la délibération n° 052-2025 du 8 avril 2025 portant modification des autorisations de programme / crédits de paiement du Budget Principal ;

Vu la délibération n° 129-2025 du 16 septembre 2025 approuvant la signature d'un avenant au marché de travaux n° 2024-002 concernant le dispositif obligatoire de sécurisation en toiture pour intervention ultérieure sur les ouvrages ;

Vu la délibération n° 130-2025 du 16 septembre 2025 autorisant le Président à procéder à l'acquisition de parcelles pour le déploiement des missions du SPPGD ;

Vu la délibération n° 131-2025 du 16 septembre 2025 portant modification du crédit de paiement 2025 de l'autorisation de programme n° 7 ;

Considérant l'évolution des besoins des services et la nécessité d'ajuster les crédits budgétaires relatifs aux opérations d'investissement ;

Considérant la notification du FPIC 2025 par la Préfecture en date du 31 juillet 2025 ;

Synthèse des crédits à inscrire :

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Nature	Libellé	Montant	Nature	Libellé	Montant
7392221	FPIC prélèvement	+ 30 328.00 €	732221	FPIC	38 496.00 €
6156	Maintenance	+ 8 168.00 €			
TOTAL DEPENSES		+ 38 496.00 €	TOTAL RECETTES		38 496.00 €

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Nature	Libellé	Montant	Nature	Libellé	Montant
OPERATION N°232					
Chap 23 (2313)	Maison de l'enfance	+ 24 752.52 €	Chap 10 (10222)	FCTVA	+ 4 060.40 €
OPERATION 249 – AP N°7 CP 2025					
Chap 21 (2111)	Terrain Bâtiment SPPGD	+ 250 000.00 €	Chap 16 (1641)	Emprunt	+ 350 000.00 €
Hors opération					
Chap 23 (2315)	Install., mat et outillage	+ 79 307.88 €			€
TOTAL DEPENSES		+ 354 060.40 €	TOTAL RECETTES		+ 354 060.40 €

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et procédé au vote décide

POUR : 70

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

D'ADOPTER la présente décision modificative n°2 résumée dans les tableaux ci-dessus ;

DE MANDATER le Président à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

Transmission en préfecture le : 25/09/2025

Mise en ligne le : 25/09/2025

Ampliation :

Le Secrétaire de séance,

Alain GRIOL

Le Président,

Thierry DAYRE

